



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture
Direction des services du cabinet
Service des sécurités
Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure

Affaire suivie par : Céline BOUR

Privas, le 12 décembre 2018

Tel : 04.75.66.50.03
courriel : pref-defense-protection-civile@ardeche.gouv.fr

Le Préfet de l'Ardèche,

à

Mesdames et messieurs les maires

En communication à Madame et Messieurs
les sous-préfets

Objet : VIGIPIRATE posture « urgence attentat » sur le territoire national – sécurisation des fêtes de fin d'année.

En raison des événements du 11 décembre 2018 à Strasbourg, je vous informe que la posture VIGIPIRATE a été rehaussée au niveau « urgence attentat ».

Dans ce contexte, les dispositifs de sécurisation en vue des fêtes de fin d'année doivent être renforcés, notamment à l'occasion des marchés de Noël et des événements que vous seriez amenés à organiser pendant cette période.

Pour vous aider dans cette tâche, j'ai demandé aux forces de l'ordre de se rapprocher de vous afin de renforcer le dispositif existant et de faire preuve d'une vigilance accrue sur la sécurisation des lieux de rassemblements ouverts au public notamment les marchés de Noël et les braderies.

Je vous demande de procéder, de manière renforcée, au contrôle visuel aléatoire des sacs à ces occasions et de prendre toutes les dispositions afin que les opérateurs des dispositifs municipaux de vidéoprotection et des sites concernés soient sensibilisés à cette menace.

En outre je vous demande, lors de ces périodes de plus forte affluence, de procéder à des appels plus fréquents à la vigilance du public.

Pour votre complète information, la partie publique du plan VIGIPIRATE ainsi que les logos sont téléchargeables sous le lien suivant :

<http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate>

Par ailleurs, l'ensemble des fiches de recommandations, des affiches et des guides, dont notamment le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un événement de voie publique, est consultable sur : <http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/>

Les mesures précédemment mises en place restent actives.

Je compte sur votre mobilisation.

Le Préfet,

Francoise SOULIMAN